



DOSES ET USAGES

Usages homologués	Cultures couvertes	Dose	Stade d'application max
Blé, orge	Blé tendre*, blé dur**, orge, triticale*, épeautre*	3 L/ha	En prélevée BBCH00 ou post-levée BBCH12-13

Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/sanco_pesticides

*: il appartient à l'agriculteur de vérifier la tolérance de sa variété au chlortoluron. Sur blé tendre consulter la liste Arvalis.

** : sauf la variété Artimon.

DAR : F (BBCH13 Max).

MODE D'ACTION

KORIGAN® est une préparation associant 2 matières actives: l'isoxaben¹ absorbé par les jeunes racines et le chlortoluron absorbé par les racines en post levée des jeunes plantules et par les feuilles.

KORIGAN® est efficace sur jeunes graminées (ray-grass, pâturins, agrostis, ...) et dicotylédones (véroniques, coquelicots, crucifères, bleuet, myosotis, ...)

Mode d'action

L	C2
---	----

Classification H.R.A.C.
Alternier vos modes d'action, c'est pérenniser vos solutions.

RESISTANCE

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations à base de substances actives d'une même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est recommandé d'alterner des préparations à base de substances appartenant à des familles ayant des modes d'action différents.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

KORIGAN® s'utilise avec un pulvérisateur à jet projeté avec des buses adaptées pour limiter les phénomènes de dérive et assurer une bonne répartition de la bouillie sur la culture.

Avant de débiter le remplissage de la cuve du pulvérisateur pour préparer la bouillie de **KORIGAN®** s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent. Bien agiter le bidon de **KORIGAN®** et verser dans le réservoir du pulvérisateur à moitié rempli d'eau, l'agitateur en mouvement. Compléter avec la quantité d'eau nécessaire et appliquer la bouillie immédiatement après la préparation en maintenant l'agitation.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

KORIGAN® s'applique à l'automne en post semis et prélevée de la culture ou en post culture précoce dès le stade 1 feuille de la céréale et jusqu'au stade plantule des mauvaises herbes. Ne pas appliquer après le stade « 3 feuilles » de la céréale.

KORIGAN® doit être pulvérisé de façon homogène. Les jets et le débit doivent être soigneusement vérifiés pour éviter les manques et les surdosages. La qualité de la pulvérisation et de sa couverture des parties végétales à protéger est un élément clé de l'efficacité.

Traiter par temps calme sans vent pour éviter tout phénomène de dérive et tout entraînement du brouillard de pulvérisation sur les cultures voisines, cultures en début de floraison (notamment colza, arboriculture, ...) ou sur les zones cultivées qui vont être semées avec des cultures de dicotylédones.

SÉLECTIVITÉ

Traiter sur une culture en bon état végétatif et en bon état sanitaire. Différer le traitement en cas d'asphyxie, d'intoxication ammoniacale, d'attaque parasitaire, de carences, de stress thermique sur la culture, de températures froides (T<5°C) avant traitement ou températures chaudes (T>25°C) avant ou après application.

KORIGAN® s'utilise sur toutes les variétés d'escourgeon et orge d'hiver. **KORIGAN®** s'utilise sur les variétés de blé dur d'hiver selon leur sensibilité au froid pour la région considérée (choisir des variétés vigoureuses et bien adaptées).

Avant d'utiliser **KORIGAN®** sur toute variété, vérifier au préalable la tolérance de celle-ci au chlortoluron.

PREMIERS SECOURS

-En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre.

-En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et de savon.

-En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

-En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Traitement symptomatique.

MÉLANGE

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

AMM: 8800827

Composition: 18,7 g/L d'isoxaben¹ + 500 g/L de chlortoluron

Formulation: Suspension concentré (SC)



Herbicide céréales

KORIGAN®

NETTOYAGE

Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Rincer l'appareil sur les lieux même du travail. Eliminer les eaux de rinçage et les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Ne pas semer une graminées ou une légumineuse fourragère sous le couvert d'une céréale désherbée avec **KORIGAN®**. En cas de destruction accidentelle d'une céréale traitée avec **KORIGAN®** il est possible de semer au printemps suivant, après labour du blé tendre, du blé dur, de l'orge, du maïs ou du sorgho. Avant de semer du colza ou une crucifère après une céréale traitée avec **KORIGAN®**, il est indispensable d'effectuer un labour d'au moins 25 cm. Utiliser une pression de pulvérisation aussi basse que possible ainsi qu'une hauteur de rampe peu élevée par rapport à la végétation à traiter, tout en s'assurant de la bonne répartition. Traiter par temps calme, sans vent.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Eviter le contact avec les yeux. Porter des gants, des vêtements de protection et un appareil de protection oculaire pendant toutes les phases de mélange / chargement et de traitement. Le port d'un appareil de protection respiratoire est recommandé. Eviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.

STOCKAGE

Conservé le produit uniquement dans son emballage d'origine, fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Conservé hors de la portée des enfants. Garder sous clé.

ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Lors de l'utilisation du produit, bien vider. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR (www.adivalor.fr) ou autre service de collecte spécifique.



IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Nufarm S.A.S

28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 50 50 - Fax. 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

¹: substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences

* Marque déposée Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



ATTENTION

H351: Susceptible de provoquer le cancer.

H361d: Susceptible de nuire au fœtus.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P263: Eviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse / pendant l'allaitement.

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P308+P311: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501: Eliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréés.

Délai de réentrée: 48 heures

Spe2: Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés.

Spe3: Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.



Nufarm

Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.